



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Les « étrangers » du roi

Thomas Glesener

Les « étrangers » du roi

Article. Source : Mélanges de la Casa de Velázquez

Glesener, Thomas, « Les « étrangers » du roi », Mélanges de la Casa de Velázquez, 35-2, 2005, 219-242.

Résumé de l'article

Cet article s'interroge sur les modifications qui se sont produites entre le XVII^e et le XVIII^e siècle quant à la place et au rôle des « nations » dans la Maison militaire des rois d'Espagne. La militarisation des corps de garde rompt avec la fonction représentative des « nations » à la Cour. Le recours aux vassaux européens du roi d'Espagne se fait désormais uniquement dans un but d'efficacité militaire. Toutefois, au sein de l'entourage français du roi d'Espagne, deux conceptions s'affrontent. La première, défendue par Louville, veut une garde constituée exclusivement de non-régnicoles, ceux-ci devant être les garants du pouvoir royal. La seconde, qui prône une ouverture des corps de gardes aux élites espagnoles, est défendue par Jean Orry, la princesse des Ursins et l'abbé d'Estrées. Cette dernière conception l'emporte sur la première, transformant l'institution des gardes royales en un instrument d'intégration.

[Lire la suite \(Revue.org\)](#)